

L'INVENTION DES BAINS DE MER À NICE, ENTRE MODÈLE ANGLAIS ET MODÈLE ITALIEN

Alain BOTTARO

Depuis les premières décennies du XVIII^e siècle, les médecins anglais et en France l'université de Montpellier, ont imaginé une théorie de l'influence du climat et de la baignade sur la physiologie humaine. On assiste à une translation de la balnéothérapie depuis les stations thermales de l'intérieur, les spas anglais, vers les premières stations balnéaires maritimes. À partir des années 1750, s'amorce la descente des valétudinaires, les *invalids*, vers le Midi de la France à la recherche d'un climat et des eaux décrites comme salutaires. Ces préoccupations se doublent d'un phénomène de mode, du fait de la participation active de la *gentry* et de la famille royale. Les stations de la villégiature maritime au temps du paléotourisme ont bénéficié du patronage du souverain à leur création, ce fut le cas pour Brighton au XVIII^e siècle, Dieppe dans les années 1820, Livourne et Viareggio. La Maison de Savoie demeure fidèle au thermalisme alpin, à Bagni di Valdieri en particulier, la famille d'Angleterre apporta à Nice le patronage royal nécessaire qui manquait à sa naissance balnéaire. La dimension mondaine est une composante essentielle de ce tourisme médical, il en explique la croissance rapide du nombre de ses adeptes, la rapide étendue géographique de ses circuits et enfin l'impact social et culturel sur les territoires élus lieux de villégiature. Bath est la station thermale à la mode dans les années 1720, avant que la mode nouvelle du climat marin et du bain de mer ne viennent susciter le déplacement de la population des valétudinaires et de la famille royale, sous l'impulsion du prince régent, futur Georges IV, vers la côte sud de l'Angleterre. Ce mouvement aboutit au lancement de Brighton. Mais rapidement les *invalids* franchissent le *Channel* pour séjourner à Boulogne puis s'opère la descente vers le climat méditerranéen, Lyon d'abord, puis Montpellier, Hyères et Nice enfin. L'étape de Montpellier est importante car les médecins montpelliérains ont œuvré pour combattre le préjugé répandu que la Méditerranée, trop salée et trop chaude, était source de maladies. Ainsi Sète, dans le voisinage de Montpellier et de ses praticiens ainsi que des eaux de Balaruc, devient une des premières stations balnéaires en Méditerranée.

Une micro société des loisirs sur les rivages toscans

Dans la migration balnéaire des Britanniques en Méditerranée à partir des années 1780, la Riviera semble constituer un jalon entre la Provence et la Toscane. Sur les côtes du grand-duché et jusqu'à Florence s'épanouit une micro société anglaise de la villégiature maritime. On comprend le rôle attractif qu'a pu jouer Livourne alors à l'apogée de ses activités commerciales liées aux privilèges du port-franc. La station thermale de Bagni di Lucca sur les contreforts voisins des Apennins attirait déjà les Britanniques. Dès les années 1780, un entrepreneur piémontais ouvre le premier établissement de bains à Livourne. La consécration de la Livourne balnéaire vient de la construction de bains pour la reine d'Étrurie⁹¹ en 1806, à tel point qu'elle suscite la concurrence de la proche Viareggio à partir de 1816, station balnéaire sur le territoire du grand-duché de Lucques, où règne Marie-Louise d'Autriche. C'est dans la colonie anglaise de Toscane qu'apparaissent des comportements culturels, marginaux pour l'époque mais qui se révèlent a posteriori comme les signes

⁹¹ Voir Daniela VIANELLI, « Talassoterapia nella Livorno del passato », dans *Comune notizie*, n° 3. Livourne : Comune di Livorno, 2008. Voir le lien : <http://www.comune.livorno.it>. Coïncidence intéressante, les hôtes, après la Révolution, de la villa de Lady Penelope Rivers, la première villa maritime construite à Nice, furent Pauline Bonaparte qui partit ensuite séjourner à Viareggio où elle fit édifier la première villa maritime, la villa *Paolina*, et Marie-Louise d'Étrurie en exil, qui y mourut.

annonciateurs de nouveaux rapports au corps et à la nature, caractéristiques de la société des loisirs du XX^e siècle : ils sont le fait de personnalités hors norme comme les poètes Byron et Shelley. À travers leur correspondance, la mer apparaît centrale dans leurs séjours prolongés à Livourne, Viareggio et Lerici, durant les années 1820. Elle n'est plus le lieu du danger ou du labeur mais celui du plaisir : Lord Byron achète un *yacht* à Gênes, il pratique avec Shelley une navigation de plaisance et la pêche le long des côtes, Byron traverse le golfe de La Spezia à la nage pour l'exploit sportif⁹². L'expérience se termine tragiquement pour Shelley qui meurt au large de Viareggio emporté par une tempête.

Le bain pionnier de Tobia Smollett

Nice n'eut pas un inventeur à ses débuts comme nombre des stations de villégiature balnéaire mais plutôt un publiciste en la personne du médecin écossais Tobias Smollett. Sur les routes de la villégiature d'hiver sur les bords de la Méditerranée qui s'esquisse dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le séjour niçois parvient à s'imposer parmi les « *must* » de la villégiature d'hiver de la *gentry*. Le succès a deux causes principales, l'influence des récits de Tobias Smollett auprès du public anglais et la participation assidue de la famille royale d'Angleterre. Un personnage emblématique de ces premiers touristes britanniques est sans nul doute le médecin écossais Tobias Smollett. Il est médecin mais aussi malade. Il est écrivain mais aussi curieux d'antiquités, en somme tous les ingrédients de son séjour niçois vont captiver ses lecteurs qui furent nombreux. Son *Voyage*, qu'il publie dans les années 1765, va diffuser la connaissance du pays niçois et contribuer à le populariser outre-Manche.

Chez Smollett, le médecin et le malade parlent aussi au lecteur : il analyse le climat, note la manifestation des météores, l'orage, les nuages, le vent, il mesure la température. Mais il scrute aussi son corps. À l'auscultation de la nature extérieure répond l'analyse d'une météorologie corporelle, elle aussi soumise à des variations⁹³. Il s'agit donc de porter remède aux dérèglements du corps que sont les maladies par l'influence bénéfique du climat mais aussi de la mer. Il est probablement un des premiers adeptes du bain de mer à Nice : « *Les gens furent très surpris lorsque je commençais à me baigner au début du mois de mai. Ils trouvaient curieux qu'un homme apparemment poitrinaire plongeât dans la mer, surtout par un temps aussi froid, et des médecins prévoyaient une mort immédiate. Mais lorsqu'il apparut que grâce à mes bains je me portais de mieux en mieux, des officiers suisses en firent autant, plusieurs habitants de Nice suivirent notre exemple* »⁹⁴. Smollett s'applique à lui-même, les cures prescrites à Brighton. La balnéothérapie, si elle met l'accent sur la nature des eaux, douces ou marines, se préoccupe aussi de leur température. Aussi Smollett pratique-t-il les bains froids, prisés à son époque. Le XIX^e siècle expérimentera les bains tièdes puis chauds, on proposait des bains de mer chauffés, avant de renouer en fin de siècle avec les bains froids. Smollett préconise ensuite pour les femmes le bain dit à la lame : « *Si jamais une dame pouvait faire planter sur la plage une tente pour mettre et enlever son costume de bain, elle devrait également veiller à être convenablement assistée pour se mettre à l'eau et encore ne pourrait-elle plonger la tête la première, ce qui est la façon la plus efficace et la moins dangereuse de se baigner.* »⁹⁵ En effet, la faculté préconisait l'immersion brutale de la patiente et le contact « à la lame ». Par le choc de la vague et le brusque changement de température du corps, les tissus devenaient perméables à l'eau salée, tandis que le mouvement

⁹² Percy Bysshe SHELLEY, *Essays, letters from abroad, translations and fragments*, édition établie par Mary Shelley. Londres : éd. Edward Moxon, 1840, lettres n° 63-67, p. 344-360.

⁹³ La correspondance entre une météorologie corporelle et l'univers a été mise en exergue par Alain Corbin.

⁹⁴ Tobias George SMOLLETT, *Voyages à travers la France et l'Italie* [traduction de *Travels through France and Italy*]. Paris : éditions José Corti, 1994, p. 214.

⁹⁵ *Id.*

brusque de la vague devait permettre aux organes de retrouver leur position et leur fonctionnement. Ce choc salutaire était prescrit en particulier aux femmes stériles⁹⁶.

Du thermalisme aux bains de mer, le modèle anglais

Du bain pionnier de Smollett aux années 1860, Nice concentra l'activité balnéaire de la Riviera. Peut-on identifier à Nice ce rôle précurseur de la relation entre thermalisme et bains de mer que décrit Alain Corbin à propos de la naissance des stations balnéaires anglaises? Nous pouvons le penser. Rappelons qu'un thermalisme séculaire existe en pays niçois qui a attiré très tôt les voyageurs étrangers : les eaux de Berthemont dans la vallée de la Vésubie avaient leur réputation et, à l'instar des Capucins à Spa ou des Récollets à Caunteret, l'établissement thermal est tenu par un ecclésiastique, le prieur du lieu⁹⁷. Mais l'accès demeure périlleux depuis la côte. Rosalinde Rancher saisit parfaitement l'enjeu du thermalisme pour le développement de la vocation balnéaire. Il écrit en 1826 que « *si jamais on réussissait à former un chemin où la voiture puisse passer pour aller dans la vallée de la Vésubia jusqu'à Belver [Belvedere] et Roccabigliere... on pourrait profiter des eaux dites de Barthemont pour y établir des bains. Ce sont des eaux de la nature de celles de Seltz et de Courmayeur. On procurerait ainsi un grand avantage aux étrangers en leur faisant trouver à peu de distance un climat chaud en hiver et frais en été et des bains de mer à côté d'eaux minérales* »⁹⁸. La campagne niçoise est parcourue de sources publiques qui attirent les premiers curistes, faute de spa à proximité : lors de son séjour de 1811, la duchesse de Modène fréquente les sources du quartier de Saint-Etienne⁹⁹. Mais le premier établissement, éphémère, de bains de mer ne semble pas avoir de lien avec les eaux thermales. Le chroniqueur niçois Joseph Bonifacy relate le lancement du « *bateau de bains* » le 27 juillet 1822¹⁰⁰. Il s'apparenterait à ces sortes de pontons supportant des cabines de canisses selon l'usage qui se pratiquait à Naples au pied du Posilippe, ou encore à Rome dans le lit du Tibre. Cette année semble décisive pour le lancement des bains de mer à Nice puisqu'une note du docteur Richelmi de 1822 précise que « *des actionnaires font maintenant travailler à un établissement de bains de mer, froids et chauds, qu'il se proposent de mettre en activité avant la fin du mois d'août prochain* »¹⁰¹. Nous sommes donc contemporains de l'ouverture des bains de Dieppe, le premier grand établissement balnéaire du littoral français. Il faudra attendre les années 1850 pour assister au lancement des premiers grands établissements de bains à Nice, en relation avec les stations thermales de l'intérieur et avec la clientèle anglaise. C'est l'établissement hydropathique de la chartreuse de Pesio en Piémont qui joue le rôle de catalyseur pour le balnéaire niçois. Son directeur, le docteur Brandeis exerce aussi à Nice comme médecin des bains de l'hôtel de la Pension anglaise, ouverts par Ferdinand Guarducci en 1856. Un prospectus vante en ces termes « *l'établissement hydropathique et maison de plaisance... à la chartreuse de Val Pesio, près Coni, en Piémont, Graefenberg sous le ciel d'Italie... Tout s'y trouve : sources nombreuses d'eau fraîche, pure et limpide ; salubrité de*

⁹⁶ Pour l'histoire des origines du désir du rivage dans la société européenne, on se reportera à l'étude d'Alain Corbin : *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris : Aubier, 1988. Sa démarche fondatrice dans le champ de la recherche sur l'histoire des mentalités et son érudition ont guidé la présente communication. Pour une histoire des bains de mer, on pourra se reporter aussi à l'ouvrage de Rafaël Pic, *L'Europe des bains de mer*, Paris : Éd. Nicolas Chaudun, 2009.

⁹⁷ Archivio di Stato di Torino, Archivio camerale, articolo 755, fascicolo 489 (adjudication des bains de Roquebillière, 1684).

⁹⁸ Rosalinde RANCHER, *Guide des étrangers à Nice*. Nice : Société typographique, 1826.

⁹⁹ Pierre RICHELMI, *Essai sur les agréments et sur la salubrité du climat de Nice*, Nice : chez Canis, 1822, p. 163.

¹⁰⁰ Arch. mun. Nice, manuscrits Bonifacy, 1822.

¹⁰¹ Pierre RICHELMI, *op. cit.*, p.54.

l'air, constitution médicale des plus favorable attestée par la santé robuste de la population... chapelle, cabinet de lecture, billard, parc, gymnastique etc. Pour mettre ces rares privilèges du Ciel en harmonie avec le nouveau système de l'art de guérir, M. le docteur Brandeis, directeur de l'Établissement, s'est rendu l'an dernier à Graefenberg pour mieux étudier les modifications récemment introduites par Priessnitz dans l'Hydrothérapie »¹⁰² À l'instar de Bagni di Lucca dans les Alpes apuanes du pays de Lucques, les stations thermales des Apennins piémontais jouissaient, depuis la fin du XVIII^e siècle, d'une notoriété internationale : Acqui Terme était connu et fréquenté par les curistes français sous le Premier Empire, attirés par les brochures vantant les bienfaits de ses eaux¹⁰³. Participant de cet engouement, la duchesse de Galliera lance dans les années 1850 l'établissement hydrothérapique de Voltaggio dans le haut pays de Gênes. C'est aussi à Pesio qu'exerce un des principaux promoteurs des bains de mer à Nice, le docteur Lefèvre. Comme son confrère Brandeis, ce dernier ouvre un établissement de bains de mer à partir d'une expérience et probablement d'un renom acquis dans le thermalisme. Les débuts sont d'ailleurs hésitants puisqu'il choisit de s'installer auprès d'une source de la campagne niçoise, la fontaine de Mouraille : ses installations sont dotées de chambres à douche alimentées par les eaux de la source¹⁰⁴. Cette première tentative fait long feu puisqu'il se transporte en 1859 sur la falaise du quartier du Lazaret au pied du Mont-Boron qui concentre pour quelques années, entre 1857 et 1860 les maisons de santé des nouvelles thérapies, destinées à une riche clientèle internationale.

Le Lazaret et la Croix-de-Marbre, les premiers quartiers de bains de mer

Le quartier du Lazaret à l'est du port est encore à l'écart du développement urbain et à l'opposé du quartier anglais de la Croix-de-Marbre. Il semble que la côte rocheuse ait été recherchée pour y fonder des bains à la lame dans lesquels les patients sont plongés directement quelques minutes dans le flot avant d'être frictionnés dans des linges. Il ne s'agissait que d'un retour aux sources de la baignade populaire à laquelle s'adonnaient les Niçois dans les rochers du Lazaret, on pouvait cacher au regard sa nudité et on y avait pied. Le seul témoignage connu du bain de mer populaire, qui ne doit rien à la villégiature anglaise, demeure une aquarelle de l'album de Clément Roassal de 1832 : on y voit un groupe de quatre femmes accompagnées d'un enfant. L'une d'entre elles est assise sur un rocher, une autre sur la grève, toutes ont retroussé leur robe pour prendre un bain à mi-mollet¹⁰⁵. Le docteur Richelmi rallie la voix populaire en faveur du Lazaret : « *sur la plus grande partie de ce rivage, à portée de cette ville (si l'on en excepte, jusqu'à un certain point le quartier du Lazareth, où le peu de profondeur de la plage permet de s'élancer en toute sécurité), les baigneurs sont assez souvent embarrassés de trouver un local assez sûr et assez propre pour se baigner* »¹⁰⁶.

Comme Brandeis ou encore le docteur Mourge, médecin-inspecteur du grand établissement de Dieppe dans les années 1820, Lefèvre est un disciple du fondateur de l'école nordique de la balnéothérapie, le médecin polonais Vincent Priessnitz, qui préconise les bains d'eau froide et les compresses de linge humide. Les souvenirs d'une patiente nous restituent l'intérieur spartiate de ce genre d'établissement : « *l'intérieur de l'habitation ressemblait à*

¹⁰² Archives privée J.-P. Barety.

¹⁰³ Jean-Charles LESNE, *Notice historique et statistique sur la ville d'Acqui et ses environs, ses eaux thermales, et l'établissement militaire au-delà de la Bormida*, Alessandria, 1808. Giuseppe MOJON, *Analyse des eaux sulfureuses et thermales d'Acqui*, Gênes, 1808.

¹⁰⁴ Arch. dép. des Alpes-Maritimes, fonds du tribunal de première instance de Nice, 3 U 1/1130.

¹⁰⁵ L'album est conservé au Musée d'Art et d'histoire de Nice. Voir Jean-Paul POTRON et Hervé BARELLI, *Vues de Nice et de ses environs*, Nice : Centre du Patrimoine de la Ville de Nice, 2005.

¹⁰⁶ Pierre RICHELMI. *op. cit.*, p. 53-54.

celui d'une hôtellerie. Un escalier de moulin conduisait à des chambres qu'on pouvait appeler cellules. Chacune d'elle avait un lit enveloppé d'un tulle blanc, une table, deux chaises et une petite glace dans laquelle on avait le visage tout de travers. Un sombre couloir séparait les cellules d'une galerie d'où l'on apercevait la mer et la pointe neigeuse des Alpes. »¹⁰⁷ Sur une portion contigüe du rivage, un projet d'une autre ampleur architecturale se dessine en 1857, imaginé par un autre médecin de l'école polonaise, le docteur Alexandre Lubanski. Son financement est confié à une Société des bains de mer de Nice qui se constitue dans ce but en 1857 avec à sa tête un groupement de négociants locaux¹⁰⁸. Ils nomment le docteur Lubanski qui dirige en fait les opérations. Il projette d'édifier un vaste complexe balnéaire scindé en deux domaines voisins : l'un, pour les bains d'eau douce, est un quadrilatère avec cour intérieure et ailes latérales au centre d'un jardin à l'anglaise, l'autre, pour les bains de mer, construit sur les récifs, est un bâtiment néo-classique formant une exèdre asymétrique épousant les contraintes du site et enserrant une anse artificielle. L'édifice possèdera un corps central sur la mer et deux ailes latérales avec une terrasse en rez-de-chaussée au niveau des flots de l'anse. On y tendra des velums. Le projet reprend le déploiement des équipements autour d'une anse que l'on rencontre à Marseille à l'anse des Catalans et au Roucas-blanc qui étaient confrontés aux mêmes contraintes topographiques d'une côte découpée en récifs et en plages étroites. Il ne vit jamais le jour¹⁰⁹.

Si l'on ajoute aux domaines des médecins Lefèvre et Lubanski, les bains privés que le colonel Smith veut établir sur cette côte dans la dépendance de son château, les falaises du Lazaret connaissent un engouement qui n'est pas sans rappeler le succès des *stabilimenti* livournais surplombant la mer¹¹⁰. La mémoire collective niçoise gardera longtemps le souvenir de la « cabine » du docteur Lefèvre à partir de laquelle on accédait à la mer. Enfin, venant compléter le paysage médical du quartier au cours de cette décennie 1850, il convient de noter la présence dans le voisinage des propriétés du docteur Myèvre¹¹¹, tenant de l'électrothérapie, et du capitaine Claridge, propagateur de l'automédication par l'hydrothérapie en Angleterre¹¹². Les rapports d'experts demandés lors de procès laissent entrevoir la précarité de ces établissements souvent construits à la hâte. Ainsi, la maison du docteur Lefèvre, à l'abandon dès 1860, est inspectée : « la maison se compose d'un rez-de-chaussée, divisé en plusieurs chambres à douche, une piscine, un petit magasin et rétro-magasin dont Monsieur Lefèvre se servait d'écurie, une remise au couchant et un lieu d'aisance au levant. D'un premier étage divisé en cinq chambres à lit. D'un second étage divisé en deux chambres à lit, un cabinet, une petite cuisine vers le nord et une remise au couchant. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont parquetés en bois et le second étage est pavé en briques hexagones de Marseille. Toute la maison et ses attenants sont couverts en tuiles à l'usage du pays. »¹¹³ La magnificence des projets niçois avortés et la rusticité de ceux réalisés met en exergue le manque chronique de capitaux investis et l'ambiguïté du luxe dans les programmes de l'architecture balnéaire de la Riviera. Le luxe est suggéré par l'élitisme thérapeutique proposé et par un décor sommaire empruntant aux codes esthétiques savants, en particulier ceux du néo-classicisme. Mais derrière cette modernité de façade répondant aux goûts de l'élite internationale de la villégiature, se révèlent d'autres choix, ceux d'un mode de

¹⁰⁷ Valérie FEUILLET, *Quelques années de ma vie*, Paris : Calmann Lévy, 1894, cité dans Véronique Thuin-Chaudron, « Le Mont-Boron autour des années 1860, une colline en pleine mutation », dans *Nice-Historique*, janvier-mars 2011, p. 15.

¹⁰⁸ Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds du tribunal de commerce de Nice, 5 FS 265 et fonds notarial Vincent Fighiera, 3 E 15/201, acte du 27 avril 1857.

¹⁰⁹ Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds de l'intendance-générale de Nice, 1 FS 350 et 2 Q 69.

¹¹⁰ Pour l'histoire du quartier du Lazaret, voir Véronique THUIN-CHAUDRON, *op. cit.*, p. 2-45.

¹¹¹ Myevre, *De l'électricité médicale*, Lyon, 1838.

¹¹² Richard CLARIDGE, *Every man his own doctor : the cold water, tepid water and friction-cure*, Londres, 1849.

¹¹³ Arch. dép. Alpes-Maritimes, fonds du tribunal de première instance de Nice, 3 U 1/1130.

construction et de matériaux tout traditionnels dictés par l'économie et sans doute le calcul d'une rentabilité à court terme. Les thermes de Monaco, datant de ces mêmes années, présentent cette même combinaison d'une construction élémentaire de facture locale, avec sa couverture en tuile romaines, avec des éléments inédits, ici une large véranda occupant la moitié de la surface de l'édifice et un balcon en avant-corps donnant en surplomb sur la mer, le tout ouvrant sur les flots par deux escaliers. On distingue côté terre une façade couronnée de balustres.

Mais le quartier de la Croix-de-marbre ne paraît guère entrer en concurrence avec les maisons de santé du Lazaret. En effet, l'essor de la balnéothérapie ne se cantonne pas au rivage mais s'inscrit dans le paysage urbain sous la forme d'établissements autonomes ou dépendant d'un hôtel, du type de celui des bains du docteur Brandeis à l'hôtel de la Pension anglaise. Là, deux types de services sont offerts, les baignoires d'eau douce ou de mer froide ou chaude, ou encore la livraison à domicile de l'eau de mer. L'expertise des bains des Quatre-saisons, voisins de la Pension anglaise au Jardin public, livre une description de ce type d'établissement quasi artisanal dans les années 1860 : « vérifier si la grande caisse en zinc, les dix-huit barils servant au transport des bains à domicile, ainsi que le linge sont hors d'état de servir et de pouvoir être réparés [...] Que la grande chaudière [...] est beaucoup usée, que le fonds paraît avoir été changé en entier depuis quelques années [...] Ayant interrogé le sieur Fidel Lorner, chaudronnier mécanicien qui se trouvait présent comme chargé des réparations [...] Sur l'invitation dudit défendeur, j'ai reconnu en outre que dans cet établissement de bains il existe deux autres chaudières dont une contient la moitié à peu près du volume de la précédente, mais qui ne peut servir que pour l'alimentation des baignoires existans à droite et servant pour les bains d'été, attendu que ces baignoires sont en marbre, à l'exception de trois seulement ; et non pas pour le côté gauche destiné pour la saison d'hiver ou tous [sic] les baignoires sont en zinc »¹¹⁴. Le Guide de Risso dénombre trois bains publics en ville en 1844¹¹⁵. Les nouveaux hôtels aux abords du Jardin public sont dotés d'un établissement de bain, ainsi l'hôtel de la Pension anglaise en 1856, l'Hôtel des Anglais en 1860 ou encore l'Hôtel de l'Europe. Le propriétaire de ce dernier, Jean-Baptiste Cabasse, a parfaitement compris la dynamique du couple station thermale-station balnéaire en tentant de lancer un spa dans le haut-pays en annexe de ses bains de mer. Brandeis était allé du thermalisme aux bains de mer, selon le schéma anglais, tandis que Cabasse, qui est hôtelier et non médecin, renverse la dialectique balnéaire dans les années 1860 en ouvrant après son établissement de la côte, sa maison de plaisance et de bains à Saint-Dalmas-de-Tende, dans la partie italienne de la vallée de la Roya, qui fonctionne durant l'été. Pour autant, les plages bordant le quartier de la Croix-de-marbre et les Ponchettes, le quartier des pêcheurs devant la ville ancienne, ne sont pas demeurées à l'écart de l'essor des bains de mer après le premier essai de 1822. Le sommier des baux de l'administration des domaines atteste dans les années 1860 de la multiplication des autorisations d'occupation temporaire du rivage pour l'installation de cabines de bain¹¹⁶. Cet essor paraît être en relation avec le percement de la promenade littorale imaginé là encore en 1822 et désignée officiellement en 1844 promenade des Anglais. Parmi les concessionnaires on y trouve trois types principaux : la majeure partie de ces bains sont de modestes établissements dont la dimension semble fixée par l'administration des domaines à 200 mètres carrés. Quelques-unes n'ont qu'une dizaine de mètres carrés. Les propriétaires des deux sexes sont qualifiés de baigneurs, ils participent à un artisanat des bains de mer alors en plein essor. Certains cependant, comme le baigneur Lambert, viennent de Cannes pour ouvrir un établissement de quelques cabines sur la Promenade niçoise après 1860. Le second type est la concession à une société des bains, le

¹¹⁴ Arch. dép. Alpes-Maritimes, *id.*, 3 U 1/1133.

¹¹⁵ Antoine RISSO, *Nouveau guide du voyageur dans Nice*. Nice : Société typographique, 1844, p.76.

¹¹⁶ Arch. dép. Alpes-Maritimes, sous-série 2 Q.

seul cas recensé est la concession d'Amat avoisinant les 6 000 mètres carrés. Elle devait préfigurer la construction d'un casino en front de mer, reprenant en 1869 le projet antérieur de Rocca sans plus de succès. Enfin, existe aussi aux abords du quartier des hivernants, la concession pour une cabine à usage privé comme celle du prince de Wittgenstein. On sait peu de chose sur ces cabines, si ce n'est à travers les sources iconographiques : une vue photographique des années 1860 atteste de la présence de *bathing-machines* devant l'Hôtel Victoria, probablement le second hôtel avec l'Hôtel des Anglais, ouvert sur le front de mer. Elles semblent circuler sur des rails ou des planches perpendiculaires au rivage qui leur permettent une descente et une montée sur la plage de galets. Dès 1844, le naturaliste niçois Antoine Risso opère une distinction intéressante entre les différents types de cabine selon les lieux. Il distingue, en effet, les cabines fixes d'une cabine ambulante d'origine anglaise : « *on a aussi construit sur les bords de la mer des cabanes en planches pour prendre des bains ; soit au Lazaret, soit sur le rivage des Ponchettes. On y voit une maisonnette en bois construite à l'anglaise que l'on fait entrer dans l'eau jusques où se brise la lame. Elle stationne sur la plage du quartier de la Croix-de-marbre.* »¹¹⁷ Les peintres et illustrateurs ont représenté des constructions plus ou moins luxueuses en bois sur pilotis sur la Promenade à Nice comme à la Croisette à Cannes, comme les bains Georges ou les bains Bottin. À Cannes, les bains semblent liés au Cercle nautique, ils sont des lieux de mondanité autant que de soin, à l'instar des stations de l'océan. Ce type de bain triomphe dans le projet Rocca de 1864, un des projets-phares imaginés par les entrepreneurs français au lendemain du rattachement de Nice à la France et à l'arrivée du chemin de fer. Ce projet unit la ville nouvelle au centre ancien en proposant deux pavillons de part et d'autre de l'embouchure du Paillon en aval du Jardin public, reliés par une passerelle. Des jardins seraient dessinés sur une terrasse aménagée sur la plage ! Les pavillons permettent les bains de mer ou en piscine, ils possèdent une buvette d'eau à l'instar des stations thermales mais aussi des galeries pour la promenade. Ce projet non réalisé préfigure la création de la Jetée-Promenade à ce même emplacement en 1882.

La naissance des bains de mer à Nice met en lumière la place originale de la station entre pratiques anglaise et italienne des bains à la lame. Elle permet de faire deux constats en ce sens : en premier lieu, nous avons pu identifier à Nice une origine thermale de la vocation balnéaire, selon le modèle développé en Angleterre. Le couple Nice-Berthemont mais plus encore le couple Nice-Pesio correspondent à ce schéma. Ensuite, nous avons perçu la coexistence de deux quartiers balnéaires primitifs correspondant à deux types de sites qui conditionnent chacun une pratique du bain. D'un côté, le site de falaise ou de crique du lazaret avec établissements en surplomb, qui dérive du modèle présent en Italie, à Livourne ou au Posilippe dès la fin du XVIII^e siècle. Ce modèle se retrouve à Marseille dans les anses des Catalans et du Roucas Blanc. D'autre part, le site de grève de la baie des Anges, des Ponchettes à la Croix-de-Marbre. Après une apparition éphémère d'un établissement de cabine sur ponton en 1822 selon, là encore, un usage italien, la plage niçoise devient le lieu de l'implantation des cabines fixes ou roulantes, les *bathing-machines* du modèle anglais.

Dans l'histoire de la pratique balnéaire à Nice, les transferts culturels ne semblent pas provenir des rivages français de la Méditerranée mais davantage des stations italiennes et anglaises, le modèle anglais paraissant dominant.

¹¹⁷ Antoine RISSO, *op. cit.*, p.76.